

Pour la victoire aérienne

Notre aviation militaire rend les plus éminents services. Nos aviateurs se couvrent de gloire. La valeur tactique de l'aviation, discutée avant la guerre, s'est imposée.

Pour reconnaître les grands mouvements de troupes et de matériel qui précèdent au groupement des forces de l'ennemi, rien ne peut remplacer l'observateur en avion survolant les routes, les gares, découvrant les colonnes en marche et les embarras de plusieurs centaines de kilomètres en arrière des avant-gardes ennemies. Même dans une guerre de position, l'observateur est indispensable pour découvrir les allées et venues de troupes qui permettent d'éventer l'offensive ennemie probable, d'y parer, et qui devraient engager à des actions brusques sur tel ou tel point des lignes momentanément dérangées.



M. FLANDIN

ne peut remplacer l'observateur en avion. Cela est facile à comprendre : avec la barrière des tranchées, aucune reconnaissance de cavalerie n'est plus possible et les objectifs de premier ordre (batteries ennemies, dépôts de munitions ou d'approvisionnement, cantonnements de repos), bien dissimulés, échappent complètement à l'œil de l'observateur le plus perspicace, fût-il grimpé dans un arbre ou sur un clocher ! Nous savons en outre que, dans la guerre souterraine, un objectif bien protégé dans des abris peut être bombardé mille fois sans résultat, car seul le projectile tombant directement sur l'abri produit un effet de destruction utile. Un observateur placé à dix kilomètres de l'objectif, avec la meilleure lunette, ne peut qu'apprécier approximativement les points de chute des projectiles lancés par ses canons. Plus la portée des canons augmente et plus la difficulté devient grande.

L'observateur en avion, lui qui peut franchir les lignes, prend, aussi souvent qu'il le faut, la photographie des objectifs qu'il survole, photographie où le moindre travail de la terre se traduit par des tâches de couleur, lesquelles par comparaison avec les photographies précédentes révèlent une activité militaire de l'ennemi qu'il faut contraindre par un tir de nos batteries.

Pour que ce tir soit efficace, l'observateur en avion survole l'objectif pendant le bombardement ; il prévient, par photographie sans fil installée à bord, les batteries qui bombardent à 8, 10 et bientôt 15 ou 20 kilomètres de distance que leur tir est trop court, trop long, bien ou mal réglé en direction et, cela, jusqu'à ce que l'objectif soit atteint. Il s'assure enfin que l'objectif a bien été touché en le photographiant après le bombardement et en rapportant aux artilleurs leur « carton » ou tous les coups sont marqués par autant de points déterminés sur l'épreuve photographique par les entonnoirs dus à l'explosion des obus tirés.

Prouvée par l'usage, l'utilité pour l'artillerie de l'Aviation n'est plus contestée par personne, et les artilleurs, incrédules au début, sont aujourd'hui les plus ardents à vanter les services des aviateurs, leurs précieux auxiliaires.

Toute augmentation du nombre de nos canons doit donc entraîner une augmentation correspondante du nombre de nos avions de repérage et de réglage de tir, augmentation qui est encore plus nécessaire quand il s'agit d'artillerie lourde à longue portée. Pour cette artillerie à grande puissance, pas de précision dans le réglage sans avion, pas d'efficacité dans le tir sans avion ! L'avion, c'est l'économiseur d'obus ! Souvenons-nous que cette guerre est une guerre d'acier ! Dix obus bien placés économisent dix tonnes de projectiles gaspillés.

Mais si l'aviation est si utile, indispensable même, l'ennemi, qui ne l'ignore pas, cherchera à la paralyser, à la supprimer. Nous devons protéger notre aviation, nous devons détruire même, si cela nous est possible, l'aviation allemande.

Pour démolir un avion, on a d'abord cherché à l'abattre de terre comme le chasseur tue l'oiseau ; mais, contre le fusil, l'avion, comme l'oiseau, prend de la hauteur et se met hors de portée. Alors est intervenu le canon dont la portée dépasse même l'altitude qu'il peut monter l'avion ; mais, l'avion, planant très haut, est petit dans l'immensité du ciel ; il vole vite et réussit le plus souvent à échapper à son chasseur terrestre qui parvient difficilement à régler son tir sur un objectif qui se déplace dans trois dimensions. Alors, contre l'avion on a trouvé l'avion de proie. Le combat aérien, imagination de romancier, il y a deux ans, est aujourd'hui une forme normale de la guerre. Au printemps prochain, les avions ennemis se livreront une véritable bataille de l'air et l'issue de cette bataille influera sans aucun doute sur les opérations générales. Maître de l'air, le belligérant qui s'est assuré cette victoire, n'opère-t-il pas des mouvements et des concentrations à l'abri des regards de l'ennemi ? Ne règle-t-il pas ses tirs de destruction en

toute sécurité ? N'empêche-t-il pas l'ennemi de contrebalancer ses batteries ? Bien plus, il peut envoyer des avions porteurs de bombes bombarder des points stratégiques importants situés au delà de la portée de ses canons, semer le désordre et la confusion dans les gares et sur les voies où arrivent les renforts ; sur les usines où se fabriquent les munitions et le matériel de guerre. Il acquiert ainsi une supériorité précieuse sur son adversaire, car l'avion de bombardement, c'est le canon aérien à grande portée (plusieurs centaines de kilomètres) qui permet de ne laisser aucun repos à l'ennemi dans une zone immense. Aujourd'hui, cent avions de bombardement peuvent déverser, sur un point donné, un jour donné, plus de 20.000 kilogrammes de projectiles. Que l'on réfléchisse à ces chiffres, car ils doivent nous emplit de joie.

Il serait inadmissible, en effet, et le peuple de France qui, plus que tout autre, s'est enthousiasmé des premiers jours pour la conquête de l'air ne saurait admettre que notre Aviation militaire ne fût pas la première du monde et ne nous donnât pas la victoire au printemps prochain. Trois mois nous séparent seulement de ces jours où nos troupes doivent chasser l'ennemi hors de France. Quelle terrible responsabilité porterait celui qui, par aveuglement ou par faiblesse, n'aurait pas su préparer la victoire aérienne.

Pierre-Etienne FLANDIN,
Député de l'Yonne.

Un incident parlementaire à propos du programme d'aviation

Nous avons publié une note communiquée par la commission de l'Armée de la Chambre et d'après laquelle cette commission aurait, à l'unanimité, adopté le rapport de M. d'Aubigny sur le programme d'aviation.

Au sujet de cette note, M. Girod, député du Doubs, vient d'adresser au général Pedoya, président de la commission, une protestation dans laquelle il relève que la commission, convoquée le jeudi soir pour le lendemain après-midi pour discuter une question aussi importante, n'a pu réunir, en raison du court délai de sa convocation, que 12 membres sur 40, — nombre réduit d'ailleurs à 7, au moment même du vote.

Le député du Doubs ajoute qu'il est étonné de porter l'incident à la tribune s'il n'obtient pas « des précisions rigoureuses ».

Une autre protestation, celle-ci émanant de M. Henry Paté, a été envoyée au président du Conseil et le député s'exprime ainsi :
« Comment il a été possible de faire cet envoi sans avoir au préalable entendu le sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique... »

Le député du Doubs ajoute qu'il est étonné de porter l'incident à la tribune s'il n'obtient pas « des précisions rigoureuses ».

Une autre protestation, celle-ci émanant de M. Henry Paté, a été envoyée au président du Conseil et le député s'exprime ainsi :
« Comment il a été possible de faire cet envoi sans avoir au préalable entendu le sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique... »

Le kaiser opéré

Genève, 2 Janvier.
Suivant des nouvelles reçues à Zurich, le kaiser a été opéré à Berlin mercredi. L'opération, dont la nature exacte n'a pas été divulguée, a, dit-on, réussi. — (Daily Express.)

L'offensive russe en Galicie

L'offensive russe en Galicie est intéressante, mais nous sommes jusqu'ici fort mal renseignés sur son importance et sur ses progrès. Le communiqué russe commence à en parler, mais en phrases aussi brèves que possible. S'il est vrai que le maréchal Mackensen soit revenu en Galicie pour y prendre le commandement, ce fait seul montre que les actions développées par les Russes en Bukovine sont de nature à préoccuper vivement les Allemands et les Autrichiens. Leur reste encore quelques précautions à prendre avant de recommencer sur la route des Indes, à travers la Perse et le Beloutchistan, la campagne d'Alexandre le Grand, et de tâcher de traverser le désert de l'Indus et le Radjepoutana, ce qu'il n'a pas pu faire.

A Salonique, l'arrestation des consuls allemands, autrichiens et bulgares, est une aventure piquante. Ils n'étaient donc pas partis, comme on l'avait affirmé. Ainsi, au cœur de la place, à côté de nos généraux en chef, nous avions non seulement des espions déguisés, il y en a toujours et partout, mais des fonctionnaires ennemis, officiellement installés ! Ceci montre combien est bizarre cette situation d'une place de guerre établie en territoire neutre. La visite d'un taube à Salonique, qui a servi à décider l'arrestation de ces braves gens, a produit un très heureux effet. Souhaitons qu'il en vienne d'autres.

Général BERTHAUT.

Le Contrôle est modifié dans l'armée

Le ministre de la Guerre a fait signer hier au Président de la République deux décrets concernant le corps du contrôle de l'administration de l'armée.

Le premier de ces décrets remplace le directeur actuel de la direction du contrôle au ministère de la Guerre, et le second supprime les contrôleurs qui, par un décret du 31 août 1914, avaient été attachés aux directions des services du matériel dans les régions de corps d'armée.

Ainsi que l'indique le rapport au Président de la République, les contrôleurs attachés aux régions des corps d'armée avaient reçu des attributions qui faisaient d'eux un nouvel organe administratif à demeure. Le général Gallieni a estimé que la mission ainsi confiée à ces contrôleurs n'était pas conforme à celle que la loi du 16 mars 1882 a prévue pour cette catégorie de fonctionnaires.

D'après l'esprit de cette loi le rôle des contrôleurs de l'armée consiste non pas à administrer mais à vérifier la marche des divers services de l'armée et à signaler au ministre les imperfections qu'à l'occasion de visites inopinées ils ont pu constater. Le ministre de la Guerre, par le décret en question, rend les contrôleurs attachés aux régions de corps d'armée à leur mission normale qui est de contrôler et non pas d'administrer. Voici le premier de ces décrets :

« Article premier. — M. Alombert, contrôleur général de 2^e classe de l'administration de l'armée, est nommé directeur du contrôle au ministère de la Guerre en remplacement de M. le contrôleur général de première classe de Boysson, mis à la disposition de M. le ministre du Commerce pour une mission relative au ravitaillement de la population civile... »

Le second décret est ainsi conçu :
« Article premier. — Le décret du 20 septembre 1914 fixant les attributions des fonctionnaires du contrôle en mission spéciale dans les régions de corps d'armée est abrogé... »

Les colonies françaises à l'étranger expriment leur confiance dans la victoire

A l'occasion du Nouvel An, le Président de la République et le gouvernement ont reçu des télégrammes, où les colonies, les groupements et les personnalités françaises à l'étranger ont exprimé, avec leurs souhaits habituels, leur ardent dévouement à la Patrie et leur confiance absolue dans la victoire des armées nationales et alliées. Citons celle de Bala, Milan, San Francisco, Rome, Madrid, Monaco, Rabat, Pékin, Le Caire, Bangkok, Port-Saïd, Amman, Vintimille, Mazagan, Huelva, Santa-Fé.

Hommage à la langue française

New-York, 2 Janvier.
Au milieu de chaleureuses manifestations de sympathie pour la France, la Société du droit international, réunie hier, sous la présidence de M. Elyhan-Root, a décidé que le « français » serait désormais la langue officielle de cette institution.

Le "Persia" fut torpillé sans avertissement

(De notre correspondant particulier)

Londres, 2 Janvier.
La nouvelle du torpillage du Persia a produit à Londres une émotion aussi vive que celle que provoqua la catastrophe du Lusitania. Répandue rapidement aux quatre coins de la Cité, elle amena au bureau de la Peninsular Oriental Company, un grand nombre de patrons et d'amis des passagers, avides de renseignements.

Malheureusement, les agents de la Compagnie avaient reçu la nouvelle du torpillage sans autres détails et cette absence de précision sur le sort de l'équipage et des passagers ne fit qu'accroître l'anxiété du public. Dans la foule qui se pressait devant les bureaux, un grand nombre de personnes sanglotaient, les hommes maudissaient les barbares qui n'avaient pas hésité à ajouter un nouveau crime à leurs crimes passés.

Sans avis préalable !

Une dépêche du Caire apprend que le Persia a été torpillé sans avertissement. On s'attendait à cette nouvelle. Le fait que quatre canots seulement avaient pu être mis à la mer avait permis de supposer que le Persia avait été, comme l'Ancon et la Ville-de-la-Croix, coulé sans avis préalable.

Il n'y avait à bord ni troupe, ni matériel de guerre, mais seulement des colis postaux, un fort courrier et une faible cargaison. Le nouveau crime des pirates ne peut donc avoir aucune excuse.

Coulé en 5 minutes

Le Persia a été frappé par le travers de l'abord à 1 heure 10 de l'après-midi ; à 1 heure 15 il avait disparu complètement. C'est miracle qu'il y ait eu des personnes sauvées.

Il y a 158 survivants

La rapidité avec laquelle coula le navire laisse craindre que la plus grande partie de l'équipage et des passagers n'ait trouvé la mort dans la catastrophe.

On annonçait officiellement, cet après-midi, que 158 survivants du Persia étaient arrivés à Alexandrie. On croit que le nombre des passagers qui se trouvent parmi eux est de 60. Or, la liste officielle des passagers comprend 231 noms, dont 86 femmes et 36 enfants. Et l'on suppose que cette liste était incomplète. Parmi les survivants figurent huit étrangers.

Le général Lord Montagu, se rendant aux Indes, était parmi les passagers du Persia, à bord duquel il avait pris place à Marseille.

La mort du commandant

Le capitaine s'est noyé. On le vit, après que le navire eut plongé, qui surnageait sur les flots ; puis il disparut.

Un consul américain est parmi les manquants

On sait qu'il y avait à bord, parmi les passagers, trois Américains dont les noms de deux seulement sont connus à l'heure présente. Ce sont MM. Mac Noely, consul des Etats-Unis à Aden, et Charles Grant, commerçant. M. Mac Noely est parmi les manquants.

Le roi Pierre à Salonique

Les Consuls ennemis sont maintenus à bord d'un vapeur français

(De notre correspondant particulier)

Salonique, 2 Janvier.
Le roi Pierre de Serbie accompagné de plusieurs officiers de son état-major est descendu à terre aujourd'hui et a fixé sa résidence au consulat de Serbie. Le souverain ayant refusé les hon-



Le roi Pierre

neurs qu'on voulait lui rendre la réception préparée n'a pas eu lieu.

Le roi Pierre prétextant la fatigue n'a reçu jusqu'à présent personne. Il s'entre-tiendra prochainement avec les généraux Sarraïl et Mahon au sujet de la réorganisation de l'armée serbe. — M.

Les Grecs voulaient lui rendre des honneurs

Athènes, 2 Janvier.
L'Embros écrit qu'à l'occasion de l'arrivée du roi Pierre de Serbie à Salonique, les autorités grecques de la ville lui rendront les honneurs.

Les manifestations du peuple seront très sympathiques, car elles s'adressent au souverain d'un Etat ami.

Il est probable, si toutefois les circonstances le permettent, que les députés serbes qui se trouvent déjà en grand nombre à Salonique, se réuniront en assemblée. — (Havas.)

Un ordre du jour du général Sarraïl à l'armée

(De notre envoyé spécial)

Salonique, 31 Décembre.
(Arrivée à Paris le 2 Janvier.)

Un ordre du jour communiqué aujourd'hui à l'armée d'Orient que le général Sarraïl est heureux de pouvoir mettre à l'ordre, la lettre ci-après qu'il vient de recevoir du général Moscoupolos, commandant le 3^e corps de l'armée grecque :

« Les officiers et soldats hellènes ont l'honneur de présenter au général Sarraïl, aux officiers et militaires français, leurs meilleurs vœux et souhaits à l'occasion de la nouvelle année. »
Le général Sarraïl profite de cette circonstance pour remercier l'armée d'Orient des efforts faits et des résultats obtenus et il souhaite à tous ce qu'ils peuvent désirer pour eux-mêmes, leur famille et la France. — Albert Londres.

Le gouvernement grec proteste contre les taubes

Athènes, 2 Janvier.
Le gouvernement hellénique a adressé une protestation à l'Allemagne au sujet de la récente incursion de taubes à Salonique.

L'avion allemand abattu près de Topsis

(De notre correspondant particulier)

Salonique, 2 Janvier.
Au cours de la visite que je viens de faire au front, j'ai été invité par les officiers français à voir l'aéroplane allemand abattu près de Topsis. L'appareil a été blessé aux ailes et au moteur.

Le directeur de l'école allemande à Salonique et un professeur de cette école ont été arrêtés au consulat d'Autriche. — M.

Les consuls resteront à bord jusqu'à nouvel ordre

(De notre correspondant particulier)

Salonique, 31 Décembre.
(Arrivée à Paris le 2 Janvier.)
Les consuls d'Allemagne, d'Autriche, de Turquie et de Bulgarie qui, après leur arrestation, avaient été transférés à bord d'un transport français, y sont encore. Le transport restera en rade jusqu'à ce que les pourparlers engagés avec la Grèce au sujet de cette question soient terminés.

Les ministres grecs délibèrent sur l'expulsion des consuls

Athènes, 31 Décembre.
arrivé le 2 Janvier.

Au cours du conseil des ministres tenu cet après-midi, le président du Conseil, M. Skouloudis, a mis ses collègues au courant de la démarche collective faite auprès de lui dans la matinée par les ministres des puissances centrales.

Aucune communication n'a été faite sur les décisions qui ont été prises.

La Grèce ne change pas d'attitude

(De notre correspondant particulier)

Athènes, 2 Janvier.
Le conseil des ministres tenu hier a arrêté l'attitude que le gouvernement hellénique devra observer dans l'évolution future des questions soulevées par les événements de Salonique.

Les bruits enregistrés par la presse, relatifs à un changement probable dans la politique suivie jusqu'à présent par la Grèce, sont dénués de fondement. — B.

Plus de soldats grecs à Salonique

Rome, 2 Janvier.
Le correspondant du Corriere della Sera télégraphie de Salonique que les trois corps d'armée grecs qui se trouvaient à Salonique et dans les environs, sont tous partis à l'exception d'une division.

Le correspondant dit qu'il a vu la dé-

route autrichienne en Galicie, le désastre de l'armée de Potiorek, à Belgrade, et la retraite des Serbes en Albanie, mais aucune de ces retraites ne lui a fait plus d'impression que la retraite des Grecs à Salonique.

On a fait, en Grèce, une mobilisation pro forma, parce qu'en réalité l'armée grecque manque de beaucoup de choses et cela aide à comprendre pourquoi le roi Constantin et M. Dragomiris ont voulu la neutralité quand même.

L'offensive germano-bulgare va commencer

Genève, 2 Janvier.
On mande de Sofia aux Dernières Nouvelles de Munich que l'entrevue entre le général Mackensen et le commandement suprême bulgare a abouti à l'entente complète sur la conduite future de la guerre et résolu la question du commandement supérieur ; de telle sorte que tous les pourparlers subséquents seront inutiles.

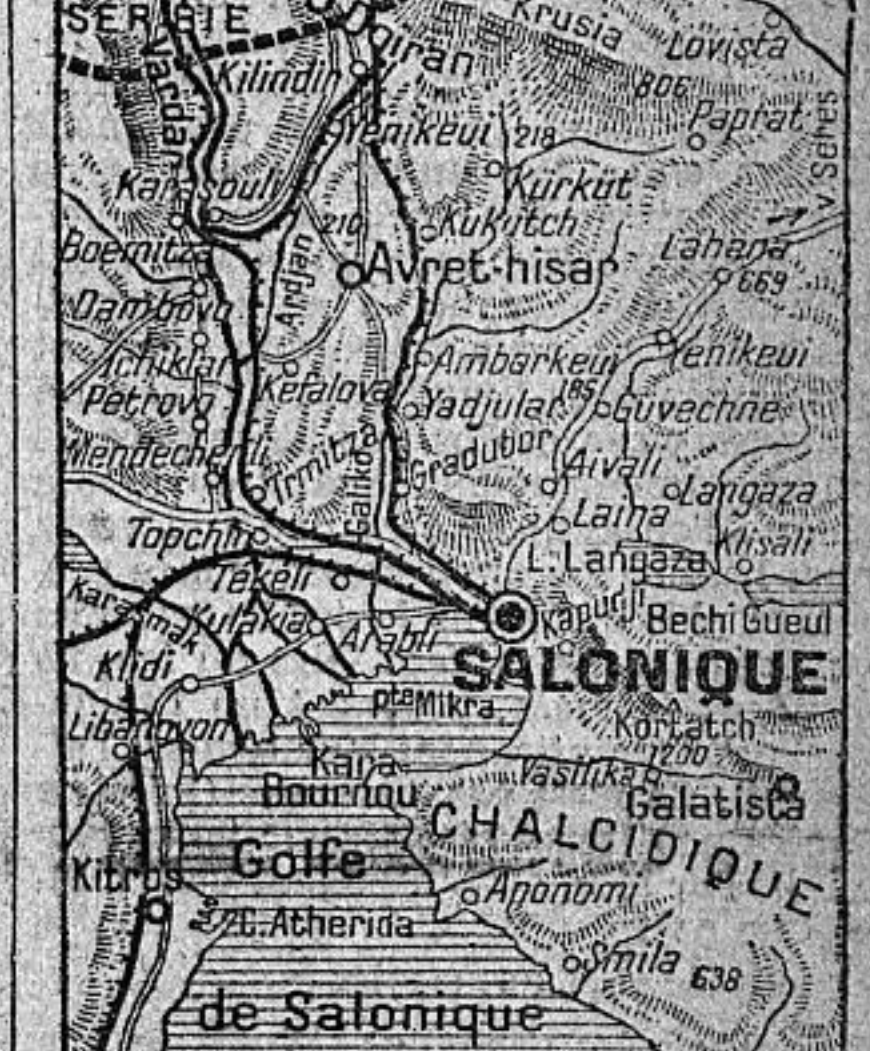
Les opérations contre les Anglais et les Français commenceront bientôt et seront menées activement.

Le général Sarraïl reçoit les Français de Salonique

Salonique, 2 Janvier.

A l'occasion de la nouvelle année, la colonie française a tenu à présenter au général Sarraïl ses vœux pour le succès des armes et la prospérité de la France.

Au cours d'une réception cordiale à laquelle assistaient notamment : MM. Seon, consul honoraire, Graillet, consul de France à Salonique, et plusieurs vice-consuls,



le Père Lobry, visiteur provincial des Lazaristes ; MM. Lecoq, professeur du lycée français ; Réginald, directeur de l'Ecole des frères ; les représentants de la mission laïque de l'Alliance française, de l'Alliance israélite universelle, du Comité France-Grèce, les principaux notables de la colonie française, et les personnalités hellènes amies de la France ainsi que MM. Boussenet, Ganault et Vigne, députés, chargés par le ministère de la Marine d'une mission en Orient. M. Chevallier, doyen de la colonie, a exprimé en termes vibrants son admiration pour l'armée d'Orient et pour son chef.

Le général Sarraïl a remercié en termes émus et a exprimé sa confiance dans l'avenir des armes françaises.

Les corps errants de la Serbie

(De notre envoyé spécial)

Salonique, ... Décembre.

Comme des feuilles mortes emportées loin de l'arbre qui dépérit, on rencontre les Serbes dans les rues de Salonique.

Il y a d'abord ceux qui portent le bonnet gris du soldat. Ce n'était pas régulièrement des soldats, ils n'étaient dans aucune armée, cependant comme tous les Serbes ils étaient soldats : ils gardaient d'eux-mêmes un pont, ils surveillaient entre deux cols de montagnes si n'apparaissaient pas les comitadjis, ils avaient le fusil toujours prêt pour se joindre, s'il le fallait, aux troupes qui passeraient. Aucune troupe n'étant passée, les chemins qu'ils pouvaient prendre pour aller en retrouver une étant coupés, ils ont fait comme les autres, ils sont descendus sur Salonique. Ils n'ont pas d'abri, vous les rencontrez la nuit, marchant lentement, vous voudriez les arrêter, leur donner n'importe quoi, n'essayez pas, ils veulent n'avoir besoin de rien, à toute offre ils répondent : *nema*, et ils continuent de marcher.

Misère et fierté

Il y a les petits fonctionnaires sans fonction, de Monastir et de Guevgelihi. Les appointements serbes ne permettant pas de prévoyance, ils n'ont tiré de l'affreuse aventure que leur pardessus qui parfois encore n'est que d'été. Comme pour se coucher à Salonique il faut payer la chambre de vingt à cinquante francs par nuit, ils disent quand on les rencontre qu'ils aiment à se promener avant de rentrer. Ils se promènent sur les quais le long des deux cents petites felouques à voile qui rentrent tous les deux soirs de la grande mer et pour ne pas se sentir isolés ils s'arrêtent souvent et regardent les vagues verts et la croix lumineuse des navires hôpitaux, de cette façon ils ne sont pas seuls à en porter une.

Il y a les élèves officiers, tous les jeunes qui venaient à pied à l'école d'Uskub et qui ont été forcés de poursuivre

Un groupe de petits exilés serbes

Communiqués officiels

SUR LE FRONT FRANÇAIS :

(518^e jour de Guerre) 3 heures soir.

EN CHAMPAGNE, notre artillerie lourde a exécuté au cours de la nuit un bombardement efficace sur des baraquements ennemis au nord de Bouconville, bois de la Malmaison.

Une attaque allemande à coups de grenades sur nos tranchées, aux environs de la route de TAHURE A SOMME-PEY, a été repoussée.

11 heures soir.

EN BELGIQUE, une action de notre artillerie de campagne et de nos canons de tranchées sur les organisations ennemies de la région des Dunes a causé des dégâts importants : deux incendies ont été allumés, deux dépôts de munitions ont sauté.

EN ARGONNE, un tir de nos batteries a dispersé une troupe allemande en mouvement sur la route d'Avocourt à Malancourt.

SUR LES HAUTS-DE-MEUSE, au Bois des Chevalliers, une vive canonnade effectuée sur les tranchées ennemies a provoqué l'effondrement de plusieurs blockhaus.

DANS L'APRES-MIDI, NANCY A REÇU DEUX OBUS. LA PIÈCE ENNEMIE A ÉTÉ PRISE SOUS NOTRE FEU IMMÉDIATEMENT.

DANS LA RÉGION DE L'HARTMANNSWILLERKOPF, violent bombardement ennemi à la suite duquel nos troupes, sur un front de deux cents mètres, se sont reportées sur la rive ouest du ravin au sud de Rehlfelsen.

L'ennemi n'a tenté aucune attaque d'infanterie.

DERNIÈRE HEURE

La coopération franco-anglaise amènera la défaite de l'ennemi

Londres, 2 Janvier.

Le Bureau de la Presse publie une dépêche du général anglais Douglas Haig au général Joffre, à l'occasion du jour de l'An, en lui transmettant au nom de l'armée placée sous son commandement ses sentiments d'amitié et d'admiration profonde pour le général Joffre et les armées françaises et en exprimant sa confiance que leurs forces unies pourront enfin chasser l'ennemi loin au delà des confins de la France.

Les journaux grecs saluent le roi de Serbie

Athènes, 2 Janvier.

La plupart des journaux saluent avec sympathie l'arrivée du roi Pierre à Salonique. La presse estime que le séjour du roi de Serbie à Salonique ne sera pas de longue durée; elle pense qu'à son retour de Salonique le souverain pourra s'arrêter quelques jours à Athènes.

Le gouvernement hellénique verrait avec plaisir la rencontre à Athènes des souverains de Serbie et de Grèce.

Le gouvernement a chargé le préfet de Salonique de saluer en son nom le roi Pierre.

Le prince André rentre à Athènes

Athènes, 2 Janvier.

Le prince André et la princesse Alice, qui se trouvaient à Salonique au moment de l'incursion des troupes, rentrent à Athènes.

La Chambre grecque se réunira le 17 janvier

Athènes, 2 Janvier.

Les journaux annoncent que la convocation de la Chambre serait hâtée et qu'elle aurait lieu le 17 janvier; ils font entrevoir d'autre part l'application de la loi martiale.

Le gouvernement roumain ne veut pas parler

Bucarest, 1^{er} Janvier.

(Retardée dans la transmission.) La Chambre a terminé hier la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône.

Respondant à différents orateurs, M. Brătianu a déclaré que les discours qui ont été prononcés, les principes exposés et les discussions historiques qui ont été faites ne changent aucunement la situation.

Le gouvernement reste décidé à ne pas vouloir parler.

Le président du Conseil a déclaré que son silence ne signifie ni approbation ni désapprobation de ce qui a été dit par les différents orateurs.

Le moment viendra d'engager une discussion profitable à ce sujet; pour l'instant, le gouvernement pose la question de confiance sur l'approbation de l'adresse.

L'adresse a été ensuite adoptée par 93 voix contre 19.

Aujourd'hui, à midi, l'adresse a été remise au roi.

La police française de Salonique

Suivant la Gazette de Francfort, la police de Salonique est encore exercée par les Grecs, mais l'Entente a aussi sa police qui agit parallèlement à la police hellénique.

Le génie français est occupé à doubler la voie Salonique-Guevgueli.

M. Ivanof va se rendre à Athènes

Genève, 2 Janvier.

Les journaux allemands apprennent que le sous-secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, M. Ivanof, se rendra ces jours-ci en mission spéciale à Athènes.

Le général Sarraïl déclare que l'arrestation des consuls austro-allemands s'imposait

Interrogé par le correspondant du *Corriere della Sera*, à propos de l'arrestation des consuls autrichien et allemand à Salonique, le général Sarraïl a répondu: « Cette mesure s'imposait dans l'intérêt des Alliés après la tentative des avions allemands de bombarder nos camps, ainsi que la ville de Salonique. Du moment que les Allemands, en jetant des bombes sur la ville, la transformaient en territoire de guerre, vous comprenez qu'il était parfaitement logique de considérer comme prisonniers de guerre les ennemis qui se trouvaient sur ce territoire. »

On prévoit, en Italie, une alliance roumaine

(De notre correspondant particulier) Rome, 2 Janvier.

Au sujet de l'arrestation des consuls austro-allemands, les milieux diplomatiques et officiels italiens sont surpris. Ils ne peuvent, néanmoins, savoir qu'une surprise préparée par les Allemands recevrait un accueil mérité car les Alliés ont tout prévu.

D'autre part, le moment n'est pas encore venu où la Roumanie se rangera du côté des Alliés, mais les relations italo-roumaines sont toujours plus amicales et font prévoir que la Roumanie finira par entrer dans la Quadruple.

Les Turcs en ont assez

Milan, 2 Janvier.

La population turque demande la paix avec plus d'insistance chaque jour. Elle déclare que la guerre a duré assez longtemps et que la situation économique devient insupportable.

L'opposition contre les Allemands croît également d'heure en heure.

Les attaques contre les officiers allemands deviennent plus fréquentes et rarement on les voit dans les rues sans être armés.

Salon une lettre au *Secolo*, les Turcs n'ont retiré que peu de troupes de Gallipoli. — (Information.)

Les États-Unis attendent des détails sur le "Persia"

Washington, 2 Janvier.

La nouvelle du torpillage du *Persia* et de la mort possible de passagers américains a produit dans les cercles officiels des États-Unis une profonde sensation. Cet attentat venant quelques jours à peine après la réponse à la note sur l'*Ancona* a produit une très désagréable impression et à mesure que les détails arrivent on devient de plus en plus anxieux au sujet du sort des Américains qui se trouvaient à bord.

On est disposé ici à attendre de nouveaux détails avant de prendre une décision.

Cependant les hauts fonctionnaires des ministères estiment qu'assez de temps s'est écoulé depuis que la base des négociations a été trouvée pour permettre à l'Autriche d'informer les sous-marins qu'ils ne doivent pas torpiller des navires portant des passagers sans avoir mis les non-combattants en sûreté.

Le Président Wilson est toujours à Hot Springs, reçoit de fréquentes dépêches de M. Lansing à propos de ce torpillage; jusqu'à présent il n'a pas encore donné son avis.

Mais, sans aucun doute, le torpillage du *Persia* va donner lieu à de nouvelles représentations diplomatiques. Le consul américain à Alexandrie a reçu immédiatement des instructions en vue de recueillir tous les renseignements possibles.

L'offensive des Russes en Bessarabie

Amsterdam, 2 Janvier.

Des messages du front de Bessarabie décrivent l'offensive russe sur ce front comme terriblement violente. Les Russes concentrent 200 canons et trois divisions d'infanterie sur un front de 5 kilomètres. La canonnade continue d'une façon ininterrompue du 27 décembre minuit jusqu'à 28 décembre une heure de l'après-midi; à ce moment, la lutte était la plus violente. Vingt-deux assauts des Russes furent repoussés par les Autrichiens, et la plupart se terminèrent en de sanglants corps à corps.

Pendant toute la durée du combat les avions russes survolaient le champ de bataille. Le feu de l'artillerie russe était tellement intense que, dans une seule heure, 400 obus tombèrent sur le même endroit. Le 29 au soir, la lutte devint moins âpre. A Czernowitz, la population suit la lutte d'heure en heure. Des communiqués sont publiés sans cesse pour tenir les habitants au courant des événements et la foule les attend avec anxiété.

LE LUXEMBOURG veut rester indépendant

Genève, 2 Janvier.

Le *Berliner Tageblatt* écrit: « Si quelques dissensions régnent parmi les députés luxembourgeois, ils n'en sont pas moins tous d'accord pour refuser l'intervention de l'Allemagne et maintenir l'indépendance du Luxembourg. »

Un avion français sur Constantinople

Athènes, 2 Janvier.

On confirme que la terrible explosion qui a détruit une fabrique de munitions à Constantinople a été provoquée par les bombes d'un avion français.

COMMUNIQUE OFFICIEL RUSSE :

Les Russes passent sur la rive gauche du Sty et repoussent les attaques allemandes

Petrograd, 1^{er} Janvier.

Front occidental. — Sur le front de Riga, jusque dans la région du Pripet, aucun changement.

Sur le Pripet, les combats continuent avec le même acharnement.

Dans le secteur de la rivière du Sty, et la bourgade de Tchariortsk, nous avons passé sur la rive gauche du Sty et nous nous sommes emparés du village de Khriasi. Des contre-attaques acharnées de l'ennemi pour nous rejeter sur la rive droite du Sty sont restées sans succès, de même que les tentatives de l'ennemi pour nous évincer de la région de la colonie de Milasheff, au sud-est de la bourgade de Kolki. Au nord de la gare d'Olyk, nous avons progressé et nous avons consolidé le terrain conquis.

Sur le front de la rivière de la Gyrypa, nous avons occupé deux lignes de tranchées ennemies.

Communiqué officiel italien :

Rome, 1^{er} Janvier.

Sur tout le front continuent de vives actions entre les artilleries adverses.

Dans la vallée de la Lagarina, une hardie reconnaissance effectuée par nous sur Malga Zures, au nord de Dosso Casina, nous a permis de faire quelques prisonniers.

L'ennemi, à son tour, a attaqué nos positions de Corna Calda, au sud de Rovereto, mais il a été repoussé.

Signé : CADORNA.

Communiqué officiel monténégrin :

Le consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué suivant, reçu le 2 janvier 1916 (matin) :

Le 31 décembre, actions d'artillerie et combats d'infanterie sur tous les fronts; les Autrichiens ont dirigé des attaques particulièrement violentes près de Moikovat et de Bogicevitch, mais ils ont été partout repoussés.

La popularité du roi Victor-Emmanuel grandit chaque jour

(De notre correspondant particulier)

Zurich, 2 Janvier.

Au cours d'un récent voyage en Italie, j'ai été très frappé de l'enthousiasme avec lequel civils et soldats de tout grade parlent de leur roi. Il n'y a pas dans toute l'Italie de personnage plus populaire que le roi Victor-Emmanuel. Le peuple entier lui est reconnaissant d'avoir partagé, dès le début de la guerre, les fatigues et les dangers qu'endurent ses soldats, et de n'avoir pas quitté un seul jour la zone des armées.

Depuis le 24 mai, Victor-Emmanuel n'est plus revenu à Rome, et dans la direction de l'arrière il n'a pas dépassé Venise. Il séjourne le plus souvent, avec son état-major, au bord même de l'Isonzo, et se déplace continuellement, à cheval ou en automobile, de Monfalcone à Gorizia et de Gorizia à Tolmino. Il ne se mêle pas, comme Guillaume II, de la conduite des armées; mais il est pour ainsi dire partout à la fois pour se rendre compte des détails de l'action et pour encourager ses troupes.

Un capitaine de bersagliers, revenant de Dobordo, me disait: « Ce que j'ai vu de plus remarquable, c'est l'affection des soldats pour le roi. Six fois en un mois il est venu dans nos tranchées, parlant familièrement avec les gradés et les hommes, qui se retiennent de l'acclamer « parce qu'il n'aime pas cela. »

La dernière fois, c'était la semaine d'avant Noël, un obus est tombé à quinze mètres du souverain; mais il aurait été bien inutile de l'engager à se retirer. Les Autrichiens ont répondu au bruit qu'il était grièvement blessé; ce n'est pas vrai, mais il a bien souvent failli l'être. C'est un vrai roi-soldat, comme son grand-père. »

L'Italie ira jusqu'au bout du triomphe de la civilisation

Rome, 2 Janvier.

Le roi a reçu, à l'occasion du 1^{er} janvier, au Commandement suprême, des délégations du Sénat et de la Chambre, qui lui ont présenté leurs souhaits de nouvel an.

L'adresse de la Chambre est ainsi conçue: « A vous, Sire, qui avez voulu commencer au milieu des armées libératrices une année fatidique pour l'Italie et la civilisation, les représentants du peuple expriment le souhait confiant dans la continuation des victoires. »

L'adresse fait ensuite l'éloge de l'armée, qui manifeste l'unité de la conscience nationale, et de la marine.

« Tout le peuple italien consent et consentira avec énergie les sacrifices de toutes sortes, si après l'effort, nécessaires à l'accomplissement du rachat national et à l'entreprise civilisatrice à laquelle l'Italie s'est jointe fermement. »

Lorsque la domination de l'étranger sera tombée, lorsqu'on aura reconquis les frontières que la nature nous assigna, ramené l'Adriatique à ses destinées italiennes, revendiqué partout les raisons de la civilisation, restauré le droit des gens trahi par des actions iniques et placé le droit des nationalités comme base d'une paix durable, alors sous votre règne mémorable, Sire, se poursuivra plus florissante et plus rapide que jamais, l'ascension de l'Italie dans les conquêtes de la science, dans la prospérité et le travail, dans tout le progrès du bonheur public. »

Les adresses du Sénat et du gouvernement belges au roi Albert

(De notre correspondant particulier)

Le Havre, 2 Janvier.

Le comte Goblet d'Alviella, ministre d'Etat et vice-président du Sénat remettra demain à son adresse dans laquelle l'Assemblée, après avoir constaté que, des plus humbles aux plus fortunés des Belges, tous conservent intacte la flamme du patriotisme et la certitude de la délivrance, ajoute: « Si longue et si dure que paraissent l'attente, l'année qui commence s'annonce sous de meilleurs auspices, vos Alliés, dont les forces s'accroissent incessamment en nombre et en ressources, se sont solennellement engagés à ne point conclure la paix avant d'avoir atteint leur but commun. »

Le Sénat offre ensuite ses hommages à la reine qui, depuis quinze mois, n'a pas cessé de partager les épreuves et les périls du roi pour assurer l'unité au champ de bataille si touchante mission de consolation, de charité et d'encouragement.

Les membres du gouvernement ont fait parvenir au roi Albert l'adresse suivante: « Inébranlables dans leur résistance, votre vaillante armée et notre population opprimée élèvent avec confiance leurs regards vers leur souverain, dont le magnanime exemple enflamme le courage de l'une et soutient la conscience de l'autre. »

Interprètes de la patrie entière, nous inaugurons cette nouvelle année de lutte avec les sentiments qui n'ont pas cessé de nous animer depuis le commencement de nos épreuves, toujours aussi assurés du succès de notre cause que celle de la justice, toujours aussi fidèles au culte de l'honneur dont notre roi est la vivante incarnation. »

Un télégramme à la reine Elisabeth

D'autre part, les femmes des ministres ont adressé à la reine Elisabeth le télégramme suivant: « Les vœux fixés sur l'admirable modèle que vous nous offrez, nous engageons à la protection des petits enfants, inspirée du dévouement patriotique et des plus fortes vertus, elles attendent avec Votre Majesté, pleine de confiance dans la providence céleste, l'aube de la délivrance et la restauration de la justice et du droit. »

La réponse du roi aux membres du gouvernement

Le roi a répondu à M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, vice-président du Conseil: « Je vous exprime, ainsi qu'à vos collègues, les remerciements les plus sincères pour les vœux et les sentiments patriotiques dont vous vous êtes fait les chaleureux interprètes. J'apprécie hautement l'inséparable dévouement à la Patrie et votre constant attachement à nos institutions nationales. La reine se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et d'affirmer notre inébranlable confiance en l'avenir de la Belgique. »

Ajoutons qu'au nom de l'Association de la presse belge, M. Edmond Patris a adressé ses vœux au roi, à la reine et aux enfants royaux: « Que 1916, poursuivit le télégramme, soit l'année du retour triomphal, dans une Belgique plus grande et plus belle, du roi-soldat défenseur de l'honneur et du droit, de la reine si compatissante aux humbles de notre vaillante armée, tous impatientement attendus au pays. »

Le roi, dans sa réponse, se dit fort reconnaissant à l'Association de la presse belge de son fidèle attachement; il la félicite ardemment de son chaleureux patriotisme.

A TRAVERS PARIS

Etranges tragiques

Un quinquagénaire, M. Henri Julien, habitant en garni, 77 rue de la Verrerie, ne pouvant se consoler du départ de sa fille pour le Brésil, avait contracté des habitudes de tempérament. Hier matin, au reçu d'une lettre dans laquelle son fils, actuellement au front, lui reprochait sa conduite, et lui signalait en termes durs qu'il n'avait plus désormais à compter sur lui, il fit son testament, traça sur une feuille de papier les mots suivants: « Pour les éternités de mes enfants et ayant armé son revolver se tira une balle dans la tempe droite. »

La mort fut instantanée. M. Lespine, commissaire du quartier Saint-Gervais, a fait les constatations d'usage.

Bagarre tragique

Rue de la Gâté, au cours d'une bagarre, Raymond Osserand, frappé d'un coup de couteau en pleine poitrine, son adversaire, Ali Ben Mohamed, Adnals à Neckar dans un état désespéré. Le meurtrier, après avoir tenté de s'enfuir, prend finalement le chemin du Dépôt.

FAITS DIVERS

Rue Simon-Lefranc, Léopold Salembien, suspecté de trahison, a été arrêté par la police militaire, est arrêté et envoyé au Dépôt.

Gare Montparnasse, on trouve, abandonné dans un train, le cadavre d'un nouveau-né. A la Morgue.

Boulevard Montparnasse, Louise Dubois, 17 ans, dérobée des marchandes sur un camion. Arrêtée, puis au Dépôt.

Rue de la Convention, au cours d'une discussion, Joseph Maillet frappe d'un coup de couteau son adversaire, Henri Portaillet. Le premier est à Boucaut, le second au Dépôt.

Avenue de Choisy, le petit Hippolyte Boulet tombe d'un camion et se blesse grièvement. Aux Enfants-Malades.

Rue de la Procession, des malfaiteurs restés incriminés dans l'appropriation de M. André Jannas et V. volent 200 francs.

Boulevard de Grenelle, Mme Hélène Dyon, rentière est assaillie par deux apaches qui s'enfuient après l'avoir soulagé de sa retraite contenant 40 francs.

Rue Croix-Nivert, le jeune Georges Madet, jouant avec un pistolet automatique, crève l'œil de son petit camarade, Lucien Jardon, qui est transporté aux Enfants-Malades.

Rue d'Alsace, M. et Mme Clément, ainsi que leur fille Berthe, sont tous trois renversés par un tramway. Les parents peuvent rejoindre leur domicile, mais l'enfant, grièvement blessée, est admise aux Enfants-Malades.

Gare Saint-Lazare, M. Pierre-Marie Lout, employé des chemins de fer de l'Etat, meurt subitement d'une crise d'affection cardiaque.

Rue Etienne-Marcel, Mme Gerorgette Lefèvre, est renversée par une auto. Blessée mortellement, elle expire pendant son transport. Elle laisse une jeune fille, le chauffeur, Emmanuel Maheux, est arrêté.

CE QUE DIT la presse étrangère

Les nouveaux impôts allemands

Lansanne, 2 Janvier.

La Gazette de Voss annonce l'ajournement à fin janvier de la conférence qui devait avoir lieu, après Noël, entre M. Helfferich et les ministres des Finances des États confédérés, pour discuter la question des nouveaux impôts.

Les énormes pertes bulgares

De Salonique au *Corriere della Sera*: « Les pertes subies par les Bulgares dans les dix jours de bataille, du 9 au 12 décembre, au cours de la retraite franco-anglaise du Vardar, se révèlent de plus en plus grandes. »

A Krivolak, l'artillerie française, qui était terriblement efficace et rapide, décima trois régiments.

Les déserteurs et les blessés recueillis après la dernière attaque près de Guevgueli disent qu'à l'attaque de Gradak, deux colonels d'infanterie ont été tués.

L'action bulgare contre le front anglais est le 2 décembre un résultat si prompt que le commandement bulgare convint de n'avoir plus qu'à attendre une armée en déroute, lancée sur l'ennemi des masses énormes, compactes. Mais ce fut un carnage parce que, après s'être tout d'abord débattus, les forces anglaises improvisées et opposées, une fois organisées, les tirs d'artillerie, faucha des bataillons entiers. Un régiment de cavalerie légère bulgare le 4^e, fut presque complètement détruit.

Il faut remarquer que les Français, pendant dix jours, ne lâchèrent aux mains de l'ennemi que deux mitrailleuses.

Hélas! disent les Allemands

De la Gazette de Francfort: « L'année 1915 s'est terminée à l'avantage de l'Allemagne, mais, hélas! la guerre ne sera pas finie avant longtemps. De graves problèmes politiques et militaires attendent encore leur solution. Pour pouvoir dicter la paix, il faut que l'Allemagne remporte encore de grands succès. »

Conseil d'actualité

Il convient de se souvenir que rien n'est plus coûteux qu'une mauvaise conserve. Vous éviterez tout regret en exigeant la marque Amieux Frères dont les plats ont dévotement été servis pendant la guerre. Toujours mieux. Toute Maison d'Alimentation peut vous les procurer; à vous de les exiger.

Autour de Paris

Deux cérémonies à Versailles

Mme Andraud a présidé hier après-midi, à l'hôtel de la Ville de Versailles, une fête organisée par les mutualités maternelles de Versailles et du Chesnay. Après une spirituelle causerie de M. Marois, inspecteur de l'Assistance publique, Mme Andraud a distribué aux trois cents enfants des deux mutualités des jouets, des vêtements chauds et des gâteaux.

D'autre part, M. Andraud, préfet de Seine-et-Oise, a présidé hier, avec les généraux de Sully et de Dartin, à l'hôpital militaire de Versailles, une grande matinée pour les blessés de cet établissement qui a été fort réussie.

Aubervilliers. — Un incendie s'est déclaré hier soir, à 6 h. 12, dans un hangar des magasins généraux d'Aubervilliers. Le feu a pu être maîtrisé rapidement.

Antennes. — Sous les auspices de la municipalité, la Société « Le Samedi » donnera mercredi sa 42^e soirée au théâtre d'Antennes, en bénéfice de la section des prisonniers de guerre.

Bicêtre. — Des amis qui veulent soulager la bonne œuvre de Mme Pioger, rentière, âgée de 65 ans, 90, avenue de Fontainebleau, ont trouvé morte dans sa salle à manger; elle avait succombé à une congestion.

Changis (Seine-et-Marne). — En traversant la gare de Changis, un soldat du 2^e régiment de tirailleurs algériens, originaire des Pyrénées-Orientales, du poste des G. V. C., a été surpris par deux trains qui se croisaient et tué sur le coup.

Confians-Sainte-Honorine. — On a retiré de la Seine, en amont du pont de Confians, le cadavre d'un jeune homme, âgé de 20 ans, vêtu d'une chemise blanche, d'un gilet vert, portant au poignet droit une montre-bracelet en or; on a trouvé dans les vêtements une adresse: S. Vaix, 2, rue Crillon, à Paris.

Fontenay-sous-Bois. — Une grande soirée de gala aura lieu, sous la présidence de M. Bassac, maire, jeudi prochain, à 8 heures dans la salle des fêtes, au profit de la « Journée du Poilu ».

Gentilly. — M. Edouard Soufflet, âgé de 24 ans, demeurant 54, avenue du Docteur-Durand, a été trouvé mort dans son lit; le décès, attribué à une affection cardiaque, remonte à plusieurs jours.

Un garçon boucher, M. Léon Abramska, qui effectuait une livraison avant-hier soir rue du Docteur-Durand, a constaté qu'on lui avait volé dans sa voiture deux paquets de lingerie d'une valeur de 40 francs.

Levallois-Perret. — L'ouverture des cours de la Société d'Encouragement Moderne, fondée pour le développement de l'industrie des adultes, aura lieu mercredi soir, à l'Ecole des garçons de la rue des Arts.

Méry-sur-Oise. — Un ouvrier belge du nom de Basse, âgé de 27 ans, a été arrêté pour vol d'une valise chez son logeur, Mme Ferret, où il avait, outre, commis des escroqueries. Il a été écroué à Pontoise.

Montreuil-sous-Bois. — Mme Collignon, blanchisseuse rue Victor-Hugo, renversée par un attelage conduit par le charretier Lucien Lannan, 15 ans, a été grièvement contusionnée.

M. Voltz, commissaire de police, a envoyé au Dépôt, Yvonne Gautier, 18 ans, qui, logée chez une amie, rue de Paris, lui a dérobé une somme de 90 francs qu'elle a entièrement dépensée.

Neuilly-sur-Seine. L'Association nationale française pour la protection des morts pour la patrie organise une matinée de bienfaisance, qui aura lieu le dimanche 16 janvier, à 3 heures, au Palais de l'Armateur Hoche, au profit des orphelins de la grande guerre.

Noisy-le-Sec. — Un employé de la Compagnie de l'Est, M. Aristide Huguenin, a été tamponné et grièvement blessé avant-hier soir, à 10 heures, en gare de Noisy-le-Sec, au moment où il traversait les voies de la Grande-Croix, par une machine en manœuvre. A Larbousse.

Presles. — Le nommé Joachim Heuz, 44 ans, a été arrêté en vertu d'un mandat d'amener et conduit devant le rapporteur du conseil de guerre à Paris.

Saint-Mandé. — Rue de la République, deux militaires surpris et arrêtés au moment où ils fumaient dans un local public, ont été envoyés dans la boutique d'un apicier, après avoir dévalisé une cave de l'immeuble. Ceux-ci, Verlat et Delsau, déserteurs d'un bataillon de marche, ont été mis à la disposition des autorités militaires.

Saint-Maur. — Henri Ugeux, 45 ans, journaliste, ayant injurié et frappé les agents, a été envoyé au Dépôt.

Saint-Ouen-Paumont. — Le jeune garçon boucher Eugène Lemoine, qui était disparu de chez sa patronne à Eragny, a été arrêté par les gendarmes à Aubry (Somme), et ramené chez ses parents. Il dirait sur le front.

Versailles. — Un comité filiale du Comité Franco-Serbe de Paris, vient d'être créé à Versailles; sous la présidence d'honneur de M. Andraud, préfet de Seine-et-Oise; de Mgr Elber, évêque de Versailles; du pasteur Métais, du rabbin Levy, du général de Dartin, et de M. Poisson, sénateur.

Le sapeur Faucher, du 3^e gén

Notes sur la Philatélie

Nous continuons à passer en revue quelques variétés de type Mouchon avec chiffres surchargés : quelques-uns par suite d'un encrage trop abondant, les lignes horizontales formant le fond sont tellement accentuées sur certains exemplaires que ce fond paraît plein.



Il n'est pas rare non plus de rencontrer des points de couleur dans la carouche réservée à la valeur.

Ces points, tant à fait accidentels, sont placés différemment, on en voit parfois dans la boucle inférieure du chiffre 5 du 15 centimes.

Sur un 25 centimes, nous avons vu un accent très net dû à une petite tache au-dessus de l'E de POSTES, on lit alors POSTES.

On trouve assez fréquemment des timbres de cette émission dont l'impression apparaît plus ou moins nettement au verso. Cela se produit quand une feuille mal présentée s'est déplacée pendant le tirage et que le blanchet a été mis en contact avec les clichés encrés ; tant que le blanchet reste imprégné, les feuilles qui passent sous la presse reçoivent au dos, en même temps que l'impression normale du recto, cette demi-téte, quelquefois très floue, qui, suivant le repérage plus ou moins exact, se confond ou se double avec la silhouette de l'autre face.

Parfois cette particularité a une autre cause : lorsque le papier est insuffisamment collé, l'encre d'imprimerie le traverse et tous les détails sont également visibles au dos.

D'autres fois encore, lorsque les feuilles, pas assez sèches, sont serrées l'une contre l'autre pour être présentées à la machine à perforer, la gomme du verso prend l'empreinte de la feuille qu'elle recouvre, mais cette impression disparaît lorsqu'on enlève la gomme, résultat qui ne peut être obtenu dans les deux cas qui précèdent.

Variétés du type Merson

Ces variétés résultent souvent de l'absence complète de la teinte de fond sur les 40, 50 centimes et 1 franc ou d'un déplacement quelquefois très accentué de cette teinte.



C'est par suite d'une erreur qu'une ou plusieurs feuilles du papier destinées aux timbres coloniaux se sont trouvées mélangées au papier des timbres de la Métropole. Cette confusion a dû se produire le soir à la lumière artificielle.

ACHAT au VIAGER de Titres

AVIS ET COMMUNICATIONS

LES HAUTEURS D'EAU

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LES HAUTEURS D'EAU

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LES HAUTEURS D'EAU

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LES HAUTEURS D'EAU

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LES HAUTEURS D'EAU

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LES HAUTEURS D'EAU

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LES HAUTEURS D'EAU

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Courrier des Théâtres

Matinées d'aujourd'hui :

Porte-Saint-Martin. — 1 h. 3/4. — Cyrano de Bergerac.

Ambigu. — 2 h. 1/4. — Sherlock Holmes.

Tréport. — 2 h. 1/4. — Les Saltimbanques.

Opéra. — 2 h. — Les Exploits d'une petite Française.

Comédie-Française. — Relâche. — Mardi, 8 h. 1/2. — Une Chaine, Mercredi, 8 h. 1/2. — Le Monde ou l'Enfer, Jeudi, 8 h. 1/2. — Polyphème, 7 h. 3/4. — Le Dédale, Vendredi, 8 h. — Britannicus, les Précieuses ridicules, Samedi, 8 h. — L'Ami des Femmes.

Opéra-Comique. — Relâche. — Jeudi, 1 h. 1/2. — Manon, les Rendez-vous bourgeois.

Gaité. — 8 h. 1/2. — Vous n'avez rien à déclarer ?

Porte-Saint-Martin. — 7 h. 1/2. — Cyrano de Bergerac. (Tous les soirs, à 7 h. 1/2, dimanche, jeudi, en matinée, à 1 h. 3/4.)

Palais-Royal. — 8 h. 1/4. — Il faut l'avoir (Cassive, Vilibert), scènes nouvelles, Sacha Guitry, Lysses. Tous les soirs, à 8 h. 3/4 ; dimanche, à 2 h. 1/2. — En matinée à 3 h. — mardi, jeudi. Ours de chez nous.

Th. Antoine. — 8 h. 1/4. — La Belle Aventure (Edith Leclercq, M. Dreyer). Tous les soirs, à 8 h. 1/4 ; jeudi, dimanche, à 2 h. 1/2.

Ambigu. — 8 h. 1/4. — Sherlock Holmes (Mardi, jeudi, samedi, dimanche, à 8 h. 1/4 ; dimanche, à 2 h. 1/4).

Bouffes-Parisiens. — 8 h. 1/4. — Kit. Gymnase. — 8 h. 3/4. — Les Deux Vestales. Renaissance. — 8 h. 1/4. — La Puce à l'oreille. Variétés. — 8 h. 1/4. — Mademoiselle Josette ma femme.

Th. Réjane. — 8 h. 1/2. — Madame Sans-Gêne. Vaudeville. — 8 h. 1/2. — Cabiria, de G. d'Annunzio. (Matinée à 2 h. 1/2.)

Capucines. — 8 h. 1/4. — En Franchise. Revue. Théâtre des Arts. — Relâche. — Jeudi, 2 h. — les Saltimbanques ; 8 h. — le Voyage en Chine. Châtelet-Eau (51, rue du Châtelet-Eau). — Relâche.

Tréport. — Relâche. — Mardi, 8 h. 1/4. — Les Noces de Jeannette, Galathée, Mercredi, 8 h. 1/4. — Fils d'Alsace, Jeudi, 2 h. 1/4. — la Fille du Régiment ; 8 h. 1/4. — Fils d'Alsace, Vendredi, 8 h. 1/4. — les Saltimbanques, Samedi, 8 h. 1/4. — Fils d'Alsace.

Apollo. — 8 h. 1/4. — La Cocarde de Mimi-Pinson.

Cluny. — 8 h. 1/4. — Les Huns... et les autres. Déjazet. — 8 h. 1/4. — Les Fiançes de Rosalie.

Folies-Bergère. — Jusqu'à bout ! revue. Olympia. — 8 h. 1/2. — Spectacle varié. Alhambra. — Attractions variées.

Scala. — 8 h. 1/2. — Revue. Concert Mayol. — 8 h. 1/2. — Spectacle varié. Cigale. — 8 h. 1/2. — La Perle de Séville. Ba-Ta-Clan. — 8 h. 1/2. — Un Bouchon ! revue.

Eldorado. — 8 h. 1/2. — Spectacle varié. Nouveau-Cirque. — 8 h. 1/2. — Attractions. Médiane. — 8 h. 1/2. — Attractions.

Calé-Rochecourt. — 8 h. 1/2. — Revue. Le Capitoli. — 8 h. 1/2. — Enthoven.

A l'Opéra, Mme Croiza fera sa rentrée jeudi prochain, à 8 h. 1/2, dans le rôle de « Virtuose », la première représentation de « Les Virtuosi de Mazarin », concert de musique ancienne, avec danses, à la cour d'Anne d'Autriche, vers 1650.

Le cardinal de Mazarin avait fait venir d'Italie une foule de chanteurs, de « virtuosi », chargés de faire connaître à l'aristocratie française un art à son apogée. Le concert a lieu dans un décor représentant les appartements de la reine, au Palais-Royal. On entendra un air du compositeur vénitien Cavalli, d'important fragments d'opéras de Monteverdi et de Luigi Rossi.

La matinée d'aujourd'hui à la Porte-Saint-Martin sera la dernière que M. Le Bary donnera à Paris. Le célèbre comédien jouera « Cyrano de Bergerac » demain mardi, après-demain mercredi et enfin jeudi. Ces trois soirées seront, en quelque sorte, les adieux de M. Le Bary au public parisien.

Cœur de ches nous, intéressant film de M. Sacha Guitry, ne sera plus présenté que deux fois au Palais-Royal, demain mardi et jeudi, à 3 h. Le spectacle se terminera par « Une Vierge femme brune », un acte gai, joué par M. Sacha Guitry et Mme Charlotte Lysses.

SPÉCIFICATIONS DIVERS

Concert Mayol. — Aujourd'hui lundi, matinée de 5 heures, de 7 heures, de 9 heures, de 11 heures, de 13 heures, de 15 heures, de 17 heures, de 19 heures, de 21 heures, de 23 heures, de 25 heures, de 27 heures, de 29 heures, de 31 heures, de 33 heures, de 35 heures, de 37 heures, de 39 heures, de 41 heures, de 43 heures, de 45 heures, de 47 heures, de 49 heures, de 51 heures, de 53 heures, de 55 heures, de 57 heures, de 59 heures, de 61 heures, de 63 heures, de 65 heures, de 67 heures, de 69 heures, de 71 heures, de 73 heures, de 75 heures, de 77 heures, de 79 heures, de 81 heures, de 83 heures, de 85 heures, de 87 heures, de 89 heures, de 91 heures, de 93 heures, de 95 heures, de 97 heures, de 99 heures, de 101 heures, de 103 heures, de 105 heures, de 107 heures, de 109 heures, de 111 heures, de 113 heures, de 115 heures, de 117 heures, de 119 heures, de 121 heures, de 123 heures, de 125 heures, de 127 heures, de 129 heures, de 131 heures, de 133 heures, de 135 heures, de 137 heures, de 139 heures, de 141 heures, de 143 heures, de 145 heures, de 147 heures, de 149 heures, de 151 heures, de 153 heures, de 155 heures, de 157 heures, de 159 heures, de 161 heures, de 163 heures, de 165 heures, de 167 heures, de 169 heures, de 171 heures, de 173 heures, de 175 heures, de 177 heures, de 179 heures, de 181 heures, de 183 heures, de 185 heures, de 187 heures, de 189 heures, de 191 heures, de 193 heures, de 195 heures, de 197 heures, de 199 heures, de 201 heures, de 203 heures, de 205 heures, de 207 heures, de 209 heures, de 211 heures, de 213 heures, de 215 heures, de 217 heures, de 219 heures, de 221 heures, de 223 heures, de 225 heures, de 227 heures, de 229 heures, de 231 heures, de 233 heures, de 235 heures, de 237 heures, de 239 heures, de 241 heures, de 243 heures, de 245 heures, de 247 heures, de 249 heures, de 251 heures, de 253 heures, de 255 heures, de 257 heures, de 259 heures, de 261 heures, de 263 heures, de 265 heures, de 267 heures, de 269 heures, de 271 heures, de 273 heures, de 275 heures, de 277 heures, de 279 heures, de 281 heures, de 283 heures, de 285 heures, de 287 heures, de 289 heures, de 291 heures, de 293 heures, de 295 heures, de 297 heures, de 299 heures, de 301 heures, de 303 heures, de 305 heures, de 307 heures, de 309 heures, de 311 heures, de 313 heures, de 315 heures, de 317 heures, de 319 heures, de 321 heures, de 323 heures, de 325 heures, de 327 heures, de 329 heures, de 331 heures, de 333 heures, de 335 heures, de 337 heures, de 339 heures, de 341 heures, de 343 heures, de 345 heures, de 347 heures, de 349 heures, de 351 heures, de 353 heures, de 355 heures, de 357 heures, de 359 heures, de 361 heures, de 363 heures, de 365 heures, de 367 heures, de 369 heures, de 371 heures, de 373 heures, de 375 heures, de 377 heures, de 379 heures, de 381 heures, de 383 heures, de 385 heures, de 387 heures, de 389 heures, de 391 heures, de 393 heures, de 395 heures, de 397 heures, de 399 heures, de 401 heures, de 403 heures, de 405 heures, de 407 heures, de 409 heures, de 411 heures, de 413 heures, de 415 heures, de 417 heures, de 419 heures, de 421 heures, de 423 heures, de 425 heures, de 427 heures, de 429 heures, de 431 heures, de 433 heures, de 435 heures, de 437 heures, de 439 heures, de 441 heures, de 443 heures, de 445 heures, de 447 heures, de 449 heures, de 451 heures, de 453 heures, de 455 heures, de 457 heures, de 459 heures, de 461 heures, de 463 heures, de 465 heures, de 467 heures, de 469 heures, de 471 heures, de 473 heures, de 475 heures, de 477 heures, de 479 heures, de 481 heures, de 483 heures, de 485 heures, de 487 heures, de 489 heures, de 491 heures, de 493 heures, de 495 heures, de 497 heures, de 499 heures, de 501 heures, de 503 heures, de 505 heures, de 507 heures, de 509 heures, de 511 heures, de 513 heures, de 515 heures, de 517 heures, de 519 heures, de 521 heures, de 523 heures, de 525 heures, de 527 heures, de 529 heures, de 531 heures, de 533 heures, de 535 heures, de 537 heures, de 539 heures, de 541 heures, de 543 heures, de 545 heures, de 547 heures, de 549 heures, de 551 heures, de 553 heures, de 555 heures, de 557 heures, de 559 heures, de 561 heures, de 563 heures, de 565 heures, de 567 heures, de 569 heures, de 571 heures, de 573 heures, de 575 heures, de 577 heures, de 579 heures, de 581 heures, de 583 heures, de 585 heures, de 587 heures, de 589 heures, de 591 heures, de 593 heures, de 595 heures, de 597 heures, de 599 heures, de 601 heures, de 603 heures, de 605 heures, de 607 heures, de 609 heures, de 611 heures, de 613 heures, de 615 heures, de 617 heures, de 619 heures, de 621 heures, de 623 heures, de 625 heures, de 627 heures, de 629 heures, de 631 heures, de 633 heures, de 635 heures, de 637 heures, de 639 heures, de 641 heures, de 643 heures, de 645 heures, de 647 heures, de 649 heures, de 651 heures, de 653 heures, de 655 heures, de 657 heures, de 659 heures, de 661 heures, de 663 heures, de 665 heures, de 667 heures, de 669 heures, de 671 heures, de 673 heures, de 675 heures, de 677 heures, de 679 heures, de 681 heures, de 683 heures, de 685 heures, de 687 heures, de 689 heures, de 691 heures, de 693 heures, de 695 heures, de 697 heures, de 699 heures, de 701 heures, de 703 heures, de 705 heures, de 707 heures, de 709 heures, de 711 heures, de 713 heures, de 715 heures, de 717 heures, de 719 heures, de 721 heures, de 723 heures, de 725 heures, de 727 heures, de 729 heures, de 731 heures, de 733 heures, de 735 heures, de 737 heures, de 739 heures, de 741 heures, de 743 heures, de 745 heures, de 747 heures, de 749 heures, de 751 heures, de 753 heures, de 755 heures, de 757 heures, de 759 heures, de 761 heures, de 763 heures, de 765 heures, de 767 heures, de 769 heures, de 771 heures, de 773 heures, de 775 heures, de 777 heures, de 779 heures, de 781 heures, de 783 heures, de 785 heures, de 787 heures, de 789 heures, de 791 heures, de 793 heures, de 795 heures, de 797 heures, de 799 heures, de 801 heures, de 803 heures, de 805 heures, de 807 heures, de 809 heures, de 811 heures, de 813 heures, de 815 heures, de 817 heures, de 819 heures, de 821 heures, de 823 heures, de 825 heures, de 827 heures, de 829 heures, de 831 heures, de 833 heures, de 835 heures, de 837 heures, de 839 heures, de 841 heures, de 843 heures, de 845 heures, de 847 heures, de 849 heures, de 851 heures, de 853 heures, de 855 heures, de 857 heures, de 859 heures, de 861 heures, de 863 heures, de 865 heures, de 867 heures, de 869 heures, de 871 heures, de 873 heures, de 875 heures, de 877 heures, de 879 heures, de 881 heures, de 883 heures, de 885 heures, de 887 heures, de 889 heures, de 891 heures, de 893 heures, de 895 heures, de 897 heures, de 899 heures, de 901 heures, de 903 heures, de 905 heures, de 907 heures, de 909 heures, de 911 heures, de 913 heures, de 915 heures, de 917 heures, de 919 heures, de 921 heures, de 923 heures, de 925 heures, de 927 heures, de 929 heures, de 931 heures, de 933 heures, de 935 heures, de 937 heures, de 939 heures, de 941 heures, de 943 heures, de 945 heures, de 947 heures, de 949 heures, de 951 heures, de 953 heures, de 955 heures, de 957 heures, de 959 heures, de 961 heures, de 963 heures, de 965 heures, de 967 heures, de 969 heures, de 971 heures, de 973 heures, de 975 heures, de 977 heures, de 979 heures, de 981 heures, de 983 heures, de 985 heures, de 987 heures, de 989 heures, de 991 heures, de 993 heures, de 995 heures, de 997 heures, de 999 heures, de 1001 heures, de 1003 heures, de 1005 heures, de 1007 heures, de 1009 heures, de 1011 heures, de 1013 heures, de 1015 heures, de 1017 heures, de 1019 heures, de 1021 heures, de 1023 heures, de 1025 heures, de 1027 heures, de 1029 heures, de 1031 heures, de 1033 heures, de 1035 heures, de 1037 heures, de 1039 heures, de 1041 heures, de 1043 heures, de 1045 heures, de 1047 heures, de 1049 heures, de 1051 heures, de 1053 heures, de 1055 heures, de 1057 heures, de 1059 heures, de 1061 heures, de 1063 heures, de 1065 heures, de 1067 heures, de 1069 heures, de 1071 heures, de 1073 heures, de 1075 heures, de 1077 heures, de 1079 heures, de 1081 heures, de 1083 heures, de 1085 heures, de 1087 heures, de 1089 heures, de 1091 heures, de 1093 heures, de 1095 heures, de 1097 heures, de 1099 heures, de 1101 heures, de 1103 heures, de 1105 heures, de 1107 heures, de 1109 heures, de 1111 heures, de 1113 heures, de 1115 heures, de 1117 heures, de 1119 heures, de 1121 heures, de 1123 heures, de 1125 heures, de 1127 heures, de 1129 heures, de 1131 heures, de 1133 heures, de 1135 heures, de 1137 heures, de 1139 heures, de 1141 heures, de 1143 heures, de 1145 heures, de 1147 heures, de 1149 heures, de 1151 heures, de 1153 heures, de 1155 heures, de 1157 heures, de 1159 heures, de 1161 heures, de 1163 heures, de 1165 heures, de 1167 heures, de 1169 heures, de 1171 heures, de 1173 heures, de 1175 heures, de 1177 heures, de 1179 heures, de 1181 heures, de 1183 heures, de 1185 heures, de 1187 heures, de 1189 heures, de 1191 heures, de 1193 heures, de 1195 heures, de 1197 heures, de 1199 heures, de 1201 heures, de 1203 heures, de 1205 heures, de 1207 heures, de 1209 heures, de 1211 heures, de 1213 heures, de 1215 heures, de 1217 heures, de 1219 heures, de 1221 heures, de 1223 heures, de 1225 heures, de 1227 heures, de 1229 heures, de 1231 heures, de 1233 heures, de 1235 heures, de 1237 heures, de 1239 heures, de 1241 heures, de 1243 heures, de 1245 heures, de 1247 heures, de 1249 heures, de 1251 heures, de 1253 heures, de 1255 heures, de 1257 heures, de 1259 heures, de 1261 heures, de 1263 heures, de 1265 heures, de 1267 heures, de 1269 heures, de 1271 heures, de 1273 heures, de 1275 heures, de 1277 heures, de 1279 heures, de 1281 heures, de 1283 heures, de 1285 heures, de 1287 heures, de 1289 heures, de 1291 heures, de 1293 heures, de 1295 heures, de 1297 heures, de 1299 heures, de 1301 heures, de 1303 heures, de 1305 heures, de 1307 heures, de 1309 heures, de 1311 heures, de 1313 heures, de 1315 heures, de 1317 heures, de 1319 heures, de 1321 heures, de 1323 heures, de 1325 heures, de 1327 heures, de 1329 heures, de 1331 heures, de 1333 heures, de 1335 heures, de 1337 heures, de 1339 heures, de 1341 heures, de 1343 heures, de 1345 heures, de 1347 heures, de 1349 heures, de 1351 heures, de 1353 heures, de 1355 heures, de 1357 heures, de 1359 heures, de 1361 heures, de 1363 heures, de 1365 heures, de 1367 heures, de 1369 heures, de 1371 heures, de 1373 heures, de 1375 heures, de 1377 heures, de 1379 heures, de 1381 heures, de 1383 heures, de 1385 heures, de 1387 heures, de 1389 heures, de 1391 heures, de 1393 heures, de 1395 heures, de 1397 heures, de 1399 heures, de 1401 heures, de 1403 heures, de 1405 heures, de 1407 heures, de 1409 heures, de 1411 heures, de 1413 heures, de 1415 heures, de 1417 heures, de 1419 heures, de 1421 heures, de 1423 heures, de 1425 heures, de 1427 heures, de 1429 heures, de 1431 heures, de 1433 heures, de 1435 heures, de 1437 heures, de 1439 heures, de 1441 heures, de 1443 heures, de 1445 heures, de 1447 heures, de 1449 heures, de 1451 heures, de 1453 heures, de 1455 heures, de 1457 heures, de 1459 heures, de 1461 heures, de 1463 heures, de 1465 heures, de 1467 heures, de 1469 heures, de 1471 heures, de 1473 heures, de 1475 heures, de 1477 heures, de 1479 heures, de 1481 heures, de 1483 heures, de 1485 heures, de 1487 heures, de 1489 heures, de 1491 heures, de 1493 heures, de 1495 heures, de 1497 heures, de 1499 heures, de 1501 heures, de 1503 heures, de 1505 heures, de 1507 heures, de 1509 heures, de 1511 heures, de 1513 heures, de 1515 heures, de 1517 heures, de 1519 heures, de 1521 heures, de 1523 heures, de 1525 heures, de 1527 heures, de 1529 heures, de 1531 heures, de 1533 heures, de 1535 heures, de 1537 heures, de 1539 heures, de 1541 heures, de 1543 heures, de 1545 heures, de 1547 heures, de 1549 heures, de 1551 heures, de 1553 heures, de 1555 heures, de 1557 heures, de 1559 heures, de 1561 heures, de 1563 heures, de 1565 heures, de 1567 heures, de 1569 heures, de 1571 heures, de 1573 heures, de 1575 heures, de 1577 heures, de 1579 heures, de 1581 heures, de 1583 heures, de 1585 heures, de 1587 heures, de 1589 heures, de 1591 heures, de 1593 heures, de 1595 heures, de 1597 heures, de 1599 heures, de 1601 heures, de 1603 heures, de 1605 heures, de 1607 heures, de 1609 heures, de 1611 heures, de 1613 heures, de 1615 heures, de 1617 heures, de 1619 heures, de 1621 heures, de 1623 heures, de 1625 heures, de 1627 heures, de 1629 heures, de 1631 heures, de 1633 heures, de 1635 heures, de 1637 heures, de 1639 heures, de 1641 heures, de 1643 heures, de 1645 heures, de 1647 heures, de 1649 heures, de 1651 heures, de 1653 heures, de 1655 heures, de 1657 heures, de 1659 heures, de 1661 heures, de 1663 heures, de 1665 heures, de 1667 heures, de 1669 heures, de 1671 heures, de 1673 heures, de 1675 heures, de 1677 heures, de 1679 heures, de 1681 heures, de 1683 heures, de 1685 heures, de 1687 heures, de 1689 heures, de 1691 heures, de 1693 heures, de 1695 heures, de 1697 heures, de 1699 heures, de 1701 heures, de 1703 heures, de 1705 heures, de 1707 heures, de 1709 heures, de 1711 heures, de 1713 heures, de 1715 heures, de 1717 heures, de 1719 heures, de 1721 heures, de 1723 heures, de 1725 heures, de 1727 heures, de 1729 heures, de 1731 heures, de 1733 heures, de 1735 heures, de 1737 heures, de 1739 heures, de 1741 heures, de 1743 heures, de 1745 heures, de 1747 heures, de 1749 heures, de 1751 heures, de 1753 heures, de 1755 heures, de 1757 heures, de 1759 heures, de 1761 heures, de 1763 heures, de 1765 heures, de 1767 heures, de 1769 heures, de 1771 heures, de 1773 heures, de 1775 heures, de 1777 heures, de 1779 heures, de 1781 heures, de 1783 heures, de 1785 heures, de 1787 heures, de 1789 heures, de 1791 heures, de 1793 heures, de 1795 heures, de 1797 heures, de 1799 heures, de 1801 heures, de 1803 heures, de 1805 heures, de 1807 heures, de 1809 heures, de 1811 heures, de 1813 heures, de 1815 heures, de 1817 heures, de 1819 heures, de 1821 heures, de 1823 heures, de 1825 heures, de 1827 heures, de 1829 heures, de 1831 heures, de 1833 heures, de 1835 heures, de 1837 heures, de 1839 heures, de 1841 heures, de 1843 heures, de 1845 heures, de 1847 heures, de 1849 heures, de 1851 heures, de 1853 heures, de 1855 heures, de 1857 heures, de 1859 heures, de 1861 heures, de 1863 heures, de 1865 heures, de 1867 heures, de 1869 heures, de 1871 heures, de 1873 heures, de 1875 heures, de 1877 heures, de 1879 heures, de 1881 heures, de 1883 heures, de 1885 heures, de 1887 heures, de 1889 heures, de 1891 heures, de 1893 heures, de 1895 heures, de 1897 heures, de 1899 heures, de 1901 heures, de 1903 heures, de 1905 heures, de 1907 heures, de 1909 heures, de 1911 heures, de 1913 heures, de 1915 heures, de 1917 heures, de 1919 heures, de 1921 heures, de 1923 heures, de 1925 heures, de 1927 heures, de 1929 heures, de 1931 heures, de 1933 heures, de 1935 heures, de 1937 heures, de 1939 heures, de 1941 heures, de 1943 heures, de 1945 heures, de 1947 heures, de 1949 heures, de 1951 heures, de 1953 heures, de 1955 heures, de 1957 heures, de 1959 heures, de 1961 heures, de 1963 heures, de 1965 heures, de 1967 heures, de 1969 heures, de 1971 heures, de 1973 heures, de 1975 heures, de 1977 heures, de 1979 heures, de 1981 heures, de 1983 heures, de 1985 heures, de 1987 heures, de 1989 heures, de 1991 heures, de 1993 heures, de 1995 heures, de 1997 heures, de 1999 heures, de 2001 heures, de 2003 heures, de 2005 heures, de 2007 heures, de 2009 heures, de 2011 heures, de 2013 heures, de 2015 heures, de 2017 heures, de 2019 heures, de 2021 heures, de 2023 heures, de 2025 heures, de 2027 heures, de 2029 heures, de 2031 heures, de 2033 heures, de 2035 heures, de 2037 heures, de 2039 heures, de 2041 heures, de 2043 heures, de 2045 heures, de 2047 heures, de 2049 heures, de 2051 heures, de 2053 heures, de 2055 heures, de 2057 heures, de 2059 heures, de 2061 heures, de 2063 heures, de 2065 heures, de 2067 heures, de 2069 heures, de 2071 heures, de 2073 heures, de 2075 heures, de 2077 heures, de 2079 heures, de 2081 heures, de 2083 heures, de 2085 heures, de 2087 heures, de 2089 heures, de 2091 heures, de 2093 heures, de 2095 heures, de 2097 heures, de 2099 heures, de 2101 heures, de 2103 heures, de 2105 heures, de 2107 heures, de 2109 heures, de 2111 heures, de 2113 heures, de 2115 heures, de 2117 heures, de 2119 heures, de 2121 heures, de 2123 heures, de 2125 heures, de 2127 heures, de 2129 heures, de 2131 heures, de 2133 heures, de 2135 heures, de 2137 heures, de 2139 heures, de 2141 heures, de 2143 heures, de 2145 heures, de 2147 heures, de 2149 heures, de 2151 heures, de 2153 heures, de 2155 heures, de 2157 heures, de 2159 heures, de 2161 heures, de 2163 heures, de 2165 heures, de 2167 heures, de 2169 heures, de 2171 heures, de 2173 heures, de 2175 heures, de 2177 heures, de 2179 heures, de 2181 heures, de 2183 heures, de 2185 heures, de 2187 heures, de 2189 heures, de 2191 heures, de 2193 heures, de 2195 heures, de 2197 heures, de 2199 heures, de 2201 heures, de 2203 heures, de 2205 heures, de 2207 heures, de 2209 heures, de 2211 heures, de 2213 heures, de 2215 heures, de 2217 heures, de 2219 heures, de 2221 heures, de 2223 heures, de 2225 heures, de 2227 heures, de 2229 heures, de 2231 heures, de 223